

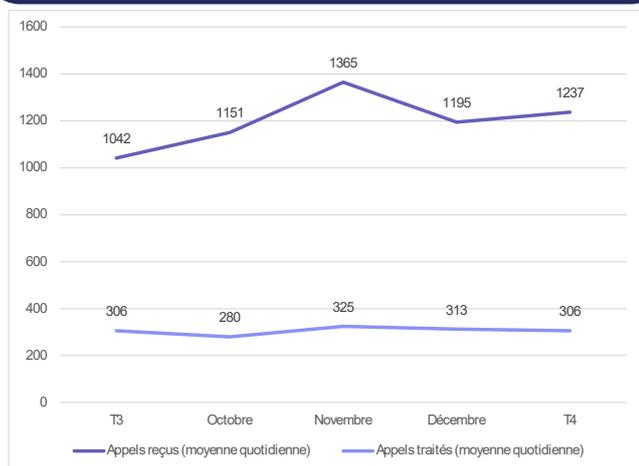


Le baromètre du SIAO 93 synthétise les principales données sur l'activité de mise à l'abri et de régulation de l'offre et de la demande de places d'hébergement/logement en Seine-Saint-Denis. Au quatrième trimestre 2024, le 115-93 a traité quotidiennement en moyenne un peu plus de 300 appels et en a reçu **1 237**. En moyenne par mois, **4 612** demandes de mise à l'abri en ménage ont été enregistrées au SIAO93 et **388** ménages ont été mis à l'abri. Environ un quart des demandes en ménages différents sur le trimestre ont donné lieu à une mise à l'abri. Ce trimestre est marqué par une augmentation des mises à disposition d'hébergement et de logement accompagné. Cette fin d'année se distingue par davantage de possibilités d'orientation pour le SIAO, tous dispositifs confondus, un phénomène qui contraste avec la tension observée sur ces dispositifs au cours des trimestres précédents.

Mise à l'abri

Au cours du quatrième trimestre 2024, le 115-93 a reçu **en moyenne 1 200 appels** quotidiens (**Graphique 1**), soit une augmentation de 20% par rapport au trimestre précédent.

1. Moyenne quotidienne des appels reçus et des appels traités au 4e trimestre 2024



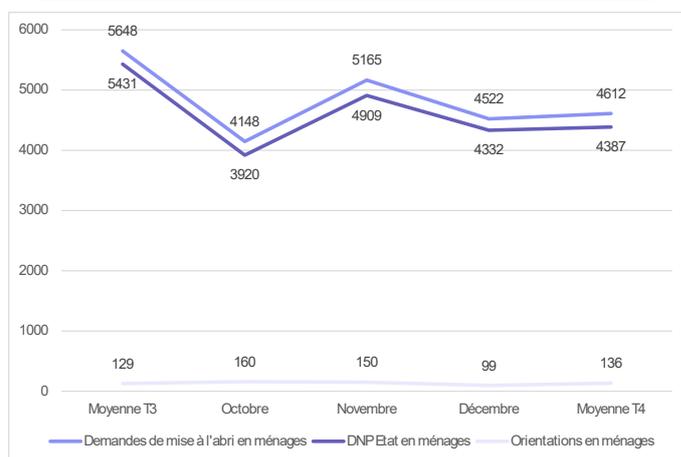
Le temps d'attente moyen est d'environ 1h30, une moyenne stable depuis plusieurs années. Cette difficulté à joindre le 115 constitue **l'une des principales raisons du non-recours au service de mise à l'abri**¹. Le nombre d'appels quotidiens a connu un pic en novembre avec 1365 appels en moyenne par jour durant ce mois. Ce pic constitue le plus haut nombre d'appels depuis janvier 2024.

¹ Voir les résultats de l'enquête flash sur le non-recours au 115 de l'été 2024

Le nombre d'appels traités quotidiennement est quant à lui resté stable avec 300 appels. L'augmentation du nombre d'appels reçus entraîne mécaniquement une diminution du taux d'appels décrochés par les équipes d'écouterantes et d'écouterants sociaux du 115, en moyenne 1 appel sur 4 durant le trimestre.

En moyenne par mois, **4 612 demandes de mise à l'abri** ont été enregistrées par le 115-93 au cours du trimestre (**Graphique 2**) il s'agit d'une baisse de 18% par rapport au trimestre précédent. 1589 ménages différents ont fait l'objet d'une demande de mise à l'abri sur le trimestre contre 1444 au trimestre précédent et 1600 en moyenne sur l'année 2024.

2. Demandes de mise à l'abri, demandes pourvues et non pourvues en ménages au cours du quatrième trimestre 2024



Il convient de noter que le taux de réitération des demandes a baissé ce trimestre passant de 11,73 demandes en moyenne par ménage au 3ème trimestre à 8,42 au 4e trimestre, ce qui est bien inférieur à la moyenne annuelle se situant à 10,58. Sur la période, 409 ménages ont été orientés ce qui constitue une légère augmentation par rapport au trimestre précédent et le double comparé à la même période en 2023. Cela représente environ 26% des ménages différents ayant fait appel au 115 sur le trimestre. Ces orientations ont été faites principalement vers le dispositif hôtelier (84%).

Régulation des équipes mobiles d'aide

→ La **régulation des équipes mobiles d'aide (REMA)** a pour objectif de coordonner les actions des équipes de maraude, afin que soit rendue cohérente la couverture territoriale des maraudes qui interviennent dans le département. Au cours du 4e trimestre 2024, **473 sorties de camions** ont été comptabilisées.

Dispositifs spécifiques

La Cellule 115

→ La **cellule fixe du plateau 115** reçoit des signalements d'écotants du 115, des CCAS du territoire, du Conseil départemental ou d'autres partenaires de la veille sociale concernant des ménages qui nécessitent une attention particulière. **861 signalements** ont été reçus ce trimestre. Les signalements peuvent permettre par la suite l'intervention des équipes mobiles médico-sociales, l'orientation vers des travailleurs sociaux du droit commun, le transfert du dossier du ménage vers le service logement pour faciliter l'accès à ces dispositifs lorsque c'est possible. Les signalements traités par la cellule fixe concernent pour 33% des personnes dont la situation est reconnue comme « fragile » et pour 22% des personnes identifiées comme pouvant relever d'un dispositif du logement.

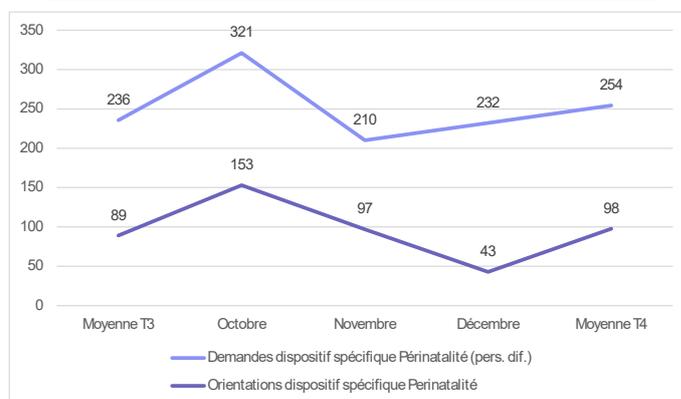
La cellule mobile est une équipe dont l'objectif initial est de s'assurer que les ménages mis à l'abri par le 115 disposent bien d'une évaluation sociale sur le SI-SIAO, en contactant le prescripteur lorsque le ménage est accompagné ou en la réalisant elle-même si ce n'est pas le cas. Au cours du trimestre, 116 ménages ont été diagnostiqués par l'équipe de la cellule mobile et 29 prescripteurs ont été contactés.

Périnatalité

→ Les référents périnatalité du SIAO 93 ont pour objectif de rechercher des solutions spécifiquement pour les femmes enceintes ou sortantes de maternité. Avec 763 demandes en personnes différentes (augmentation de 7% par rapport au dernier trimestre), les données de ce trimestre témoignent une nouvelle fois du nombre important de femmes et de nouveau-nés qui sont sans logement (**Graphique 3**).

→ 293 orientations ont été réalisées via le dispositif spécifique par les équipes périnatalité. Les orientations sont en augmentation de presque 10% par rapport au dernier trimestre. Malgré leur caractère d'orientation prioritaire, les équipes du SIAO 93 éprouvent d'importantes difficultés à proposer des solutions adaptées à ces femmes, d'abord en raison de la saturation du dispositif hôtelier et des dispositifs d'hébergement d'urgence, mais aussi en raison des difficultés à proposer une solution aux couples et aux « grandes » compositions familiales. En effet, la partie du parc dédiée à ce public spécifique est principalement tournée vers les femmes seules avec enfant(s). Il en résulte que seulement **38% des personnes ayant effectué** une demande ont pu être orientées.

3. Demandes et orientations via le dispositif périnatalité (en personnes différentes)

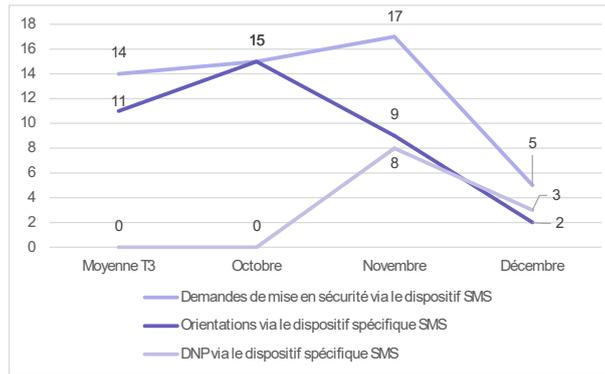


Femmes victimes de violences

→ Le nombre de demandes de mise en sécurité en personnes différentes pour des femmes victimes de violences est de 37 pour le quatrième trimestre de l'année 2024 (**Graphique 4**). 11 demandes de mise en sécurité réalisées par ces femmes n'ont pas été pourvues ce trimestre (dont 8 au mois de novembre).

4.

Demandes et orientations via le dispositif de mise en sécurité des femmes victimes de violence en personnes différentes.

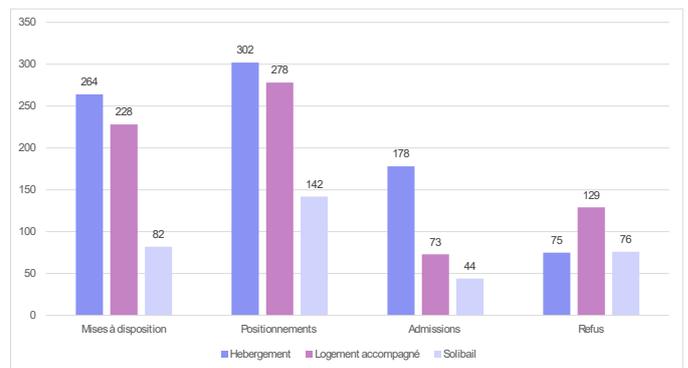


Hébergement, Logement accompagné et Solibail

Le quatrième trimestre 2024 est marqué par **une augmentation des mises à disposition (MAD)** des places d'hébergement et de logement d'insertion passant de 507 à 574, le plus haut niveau cette année (**Graphique 5**). Cette augmentation est principalement portée par les dispositifs d'hébergement et de logement accompagné hors « Solibail ». Les dispositifs d'hébergement (CHU, CHR, CHS, ALTHO) ont vu les mises à disposition augmenter de 30% par rapport au trimestre précédent, de même pour les positionnements +40% et les admissions +23% cependant, le nombre d'admissions reste inférieur à la moyenne de 2023 (243 ménages par trimestre l'an dernier).

5.

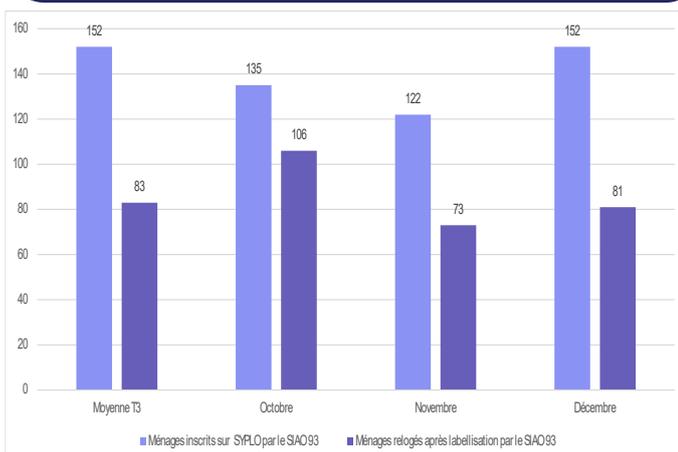
Hébergement, Logement adapté/accompagné et Solibail : Mise à disposition, positionnements et réponses au 4e trimestre 2024 (en ménages)



La tendance est similaire pour les dispositifs de logement accompagnés (hors « Solibail ») avec une augmentation notable du nombre d'admissions qui a triplé par rapport au trimestre dernier. Pour le dispositif « Solibail » il convient de souligner une diminution du nombre de mises à disposition par rapport au trimestre précédent et d'admission malgré une augmentation du nombre de positionnements.

Labélisation Syplo et Accès au Logement

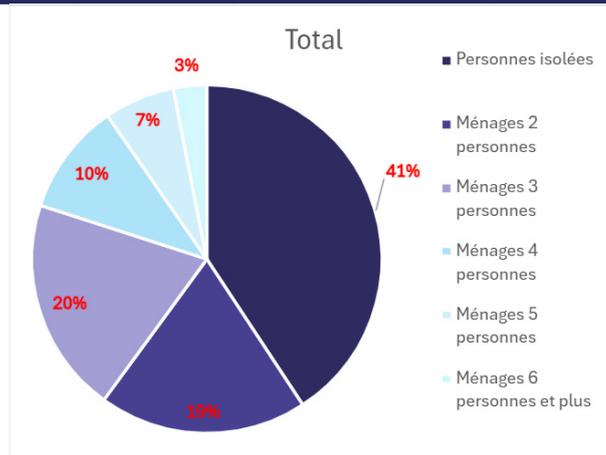
6. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 4e trimestre 2024



Une inscription sur le logiciel SYPLO par le SIAO permet à un ménage de bénéficier de points de priorité visant à accélérer son relogement dans le parc social.

Au cours du quatrième trimestre 2024, les services du SIAO 93 ont enregistré 409 ménages sur Syplo, c'est 10% de moins que lors du dernier trimestre (**Graphique 6**).

7. Ménages inscrits et relogés par le SIAO 93 au 4e trimestre 2024



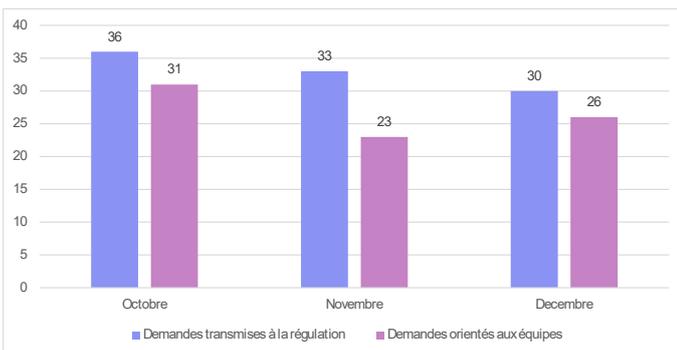
Il s'agit majoritairement de ménages composés d'une seule personne (**Graphique 7**). Dans le même temps, 260 ménages labellisés ont accédé à un logement sur le trimestre, ce qui constitue une légère hausse par rapport à la moyenne annuelle (244 ménages par trimestre).

Activités transversales

Santé

→ Déployées en 2022, les équipes mobiles médico-sociales sont actuellement au nombre de 7. Dans le cadre de leurs interventions, le SIAO 93 porte une mission de coordination et de régulation des demandes d'intervention.

8. Nombre de demandes adressées à la régulation des équipes mobiles de santé



Au cours de ce trimestre, **99 demandes ont été adressées à la régulation** et **80 demandes ont été orientées** aux équipes cette donnée est similaire à celle du trimestre précédent (**Graphique 8**).

Formations

→ Le SIAO 93 propose différentes instances de formation et de commissions pour les professionnels du secteur social. La formation SIAO, ouverte aux professionnels du département permet de connaître les dispositifs régulés par le SIAO 93.

L'application SI-SIAO développée par l'Etat pour la gestion de l'activité de l'ensemble des SIAO permet de transmettre des demandes d'hébergement, de suivre l'évolution des demandes et d'obtenir des informations sur le parcours des ménages suivis. Sa maîtrise par les travailleurs sociaux du département est donc un enjeu essentiel. Au cours de ce trimestre, 9 sessions de formation ont été réalisées. Celles-ci ont accueilli **191 personnes**. La commission du traitement de la demande qui a lieu tous les mercredis matin permet le traitement collégial des demandes reçues. Cette instance a réuni 120 professionnels au cours du trimestre (**Graphique 9**).

9. Sessions et inscrits aux formations et instances du SIAO au troisième trimestre 2024

